

PROJET CULTUREL ET ARTISTIQUE DE L'ADC POUR LE PAVILLON DE LA DANSE

L'association pour la danse contemporaine (ADC),
unique structure à Genève consacrée exclusivement à la danse

Le projet artistique et culturel de l'adc, tel que
définit dans sa convention actuelle (2014-2017),
est reformulé ici en intégrant les particularités in-
duites par le Pavillon de la danse, nouvelle infras-
tructure dédiée à la danse au centre ville.

association pour la
danse contemporaine
genève

adc

association pour la danse
contemporaine (adc)
Rue des Eaux-Vives 82-84
1207 Genève

tél. + 41 22 329 44 00
mail info@adc-geneve.ch
www.adc-geneve.ch

réalisé en mars 2016/adc

PROGRAMMATION
ACTIVITÉS
PROJET DU PAVILLON
PARTENAIRES
CENTRE DE DOCUMENTATION
RAPPORTS D'ACTIVITÉS
JOURNAL
ARCHIVES...

ET PLUS ENCORE:

WWW.ADC-GENEVE.CH

SOMMAIRE

-
1. L'adc, une association essentielle pour la danse / 5
 - 5 Depuis 30 ans, un travail soutenu et reconnu pour la danse
 - 6 Demain, un lieu pour la danse et l'adc, enfin !
 2. Avec le Pavillon, de nouveaux élans / 7
 - 7 Une nouvelle visibilité au centre ville
 - 8 Un travail de proximité avec le quartier
 - 9 Un lieu optimal pour voir de la danse
 - 9 Une scène idéale pour le travail des compagnies
 - 10 La relève pointe son nez
 - 11 Les partenariats et les collaborations
 3. La programmation, des créations et des accueils /13
 - 13 La création des spectacles genevois
 - 14 La coproduction des créations, une nécessité
 - 15 Les accueils suisses et internationaux
 - 16 La reprise
 4. Médiation, sensibilisation et mesures d'accès / 18
 - 18 Une palette d'activités variées
 - 19 Un journal et un centre de documentation
 5. La gouvernance : une structure associative / 21
 6. Perspectives : quatre propositions / 22
 - 22 La nécessité de la coproduction nationale et internationale
 - 23 Accompagner l'émergence
 - 23 Les résidences, incubateurs chorégraphiques
 - 24 Le travail de recherche pratique et théorique
 7. Envol / 25
-



1. L'ADC, UNE ASSOCIATION ESSENTIELLE POUR LA DANSE

DEPUIS 30 ANS,
UN TRAVAIL
SOUTENU
ET RECONNU POUR
LA DANSE

L'Association pour la danse contemporaine est fondée en 1986 à la Salle Patiño, sous la forme d'une association de spectateurs. Depuis 30 ans, l'histoire de l'adc affiche une évolution constante, tant dans le volume que dans la diversité de ses activités. Cette structure a véritablement forgé une identité chorégraphique à Genève.

Genève est un biotope particulièrement propice à la danse contemporaine. De nombreux chorégraphes proposent des créations qui renouvellent la pensée même du mouvement, et qui sont diffusées en Suisse comme à l'étranger.

L'adc est aujourd'hui l'unique structure dédiée exclusivement à la danse contemporaine à Genève. Elle coproduit des créations locales et accueille

des compagnies internationales. Elle soigne particulièrement son rapport au public en accompagnant sa programmation d'actions de médiation et de sensibilisation. L'Association dispose également d'un important Centre de documentation et publie depuis 20 ans le *Journal de l'adc*, publication trimestrielle qui prend le temps de réfléchir à la danse de notre temps.

D'abord à Patiño, puis nomade pendant huit ans, ensuite installée temporairement, depuis 2004, à la salle communale des Eaux-Vives, l'adc poursuit un objectif clair: obtenir un lieu pour la danse à Genève. Et dans la foulée, redonner la jouissance de leur salle communale aux habitants des Eaux-Vives.

UN PRIX FÉDÉRAL

— L'excellence du travail mené par l'adc depuis 30 ans est récompensée en 2015 par l'octroi du Prix fédéral de la danse, catégorie «Prix spécial de danse».

Infos: www.tanzpreiss.ch

GENÈVE, PÔLE D'EXCELLENCE

— Genève est la ville la plus active pour la danse contemporaine en Suisse, avec un peu plus de 30 compagnies de danse professionnelles, reconnues au niveau local, régional, national ou international.

— C'est aussi à Genève qu'il y a le plus de compagnies de danse qui diffusent leurs spectacles à l'étranger: en Suisse, il y a 12 conventions tripartites (Ville, Canton et Pro Helvetia) qui sont signées avec des compagnies professionnelles de danse: 6 d'entre elles sont genevoises.

— L'excellence de la danse genevoise est reconnue par l'octroi de prix fédéraux: en 2013 à Cindy Van Acker, Guilherme Botelho et Foofwa d'Imobilité, et en 2015 à Gilles Jobin et Ioannis Mandafounis.

DEMAIN, UN LIEU POUR LA DANSE, ENFIN !

Un projet de Pavillon de la danse est lancé en 2007, porté par la Ville de Genève et l'adc. Cette infrastructure devrait être inaugurée en 2018 sur la Place Sturm. Un théâtre pensé, conçu et construit pour la danse et pour l'adc, après trois décennies de nomadisme et d'installation provisoire.

L'adc a mené des combats pour le développement de la danse contemporaine à Genève, en s'impliquant dans la plupart des problématiques qui lui sont liées, telles que la production, les moyens financiers dévolus à la danse, les conditions de travail, les lieux de répétitions ou de diffusion.

L'obtention d'un lieu dédié à l'art chorégraphique est l'une des batailles majeures dans laquelle l'adc s'est engagée dès 1998.

Outil nécessaire à la mise en valeur de la danse à Genève, le Pavillon contribuera de manière significative à la reconnaissance et à la visibilité d'un secteur artistique particulièrement dynamique. Avant de se concrétiser par le projet d'un Pavillon de la danse sur la place Sturm, le travail mené par l'adc et la communauté chorégraphique pour

l'obtention d'un lieu pour la danse a été titanesque. Il a fallu prouver la nécessité d'un tel outil, mener des enquêtes auprès du public, des professionnels et des écoles, dénicher des espaces susceptibles d'accueillir une infrastructure pour la danse, mandater différents experts pour élaborer un projet.

L'adc a porté le projet devant le conseil administratif et les commissions du conseil municipal, et s'est engagée dans toutes les étapes de son développement, de la réalisation du programme pour le concours d'architecture aux séances d'ouvrage pour la finalisation du projet. La nécessité puis la réalisation de ce projet ont été portées par l'adc.

30 ANS ET 10 DATES CLÉS

- 1986** L'adc se constitue à la salle Patiño autour de la chorégraphe Noemi Lapsezon, avec pour but de promouvoir la danse contemporaine à Genève.
- 1997** L'adc quitte la Salle Patiño et devient nomade. Elle présente ses spectacles dans diverses salles de la ville dont le Théâtre du Grütli, l'Alhambra, le Théâtre du Loup, le BFM.
- 1998** Le projet d'une Maison de la danse à Genève prend forme. Son implantation se dessine à Lancy dans le centre socio-culturel de l'Escargot en 2006.
- 2004** L'adc s'installe provisoirement dans la Salle communale des Eaux-Vives en attendant Lancy : cette installation temporaire marque un tournant.
- 2006** La population de Lancy, appelée à voter suite à un référendum, refuse le projet du centre socio-culturel de l'Escargot.
- 2007** L'adc et la Ville de Genève jettent les bases d'un concept plus léger, le Pavillon de la danse. Des diverses implantations possibles, seule la place Sturm répond favorablement à l'étude de faisabilité conduite par la Ville de Genève.
- 2010** L'adc signe avec la République et Canton de Genève et la Ville de Genève une première convention de subventionnement.
- 2012** Le Conseil municipal vote le crédit d'étude en vue du concours et de l'étude du Pavillon. C'est le projet d'un jeune bureau lausannois qui est retenu en 2013.
- 2016** Le projet est validé, la proposition du Conseil administratif (PR) et l'autorisation de construire sont déposées.
- 2016** Le Conseil municipal étudie et vote le crédit de la PR.
- 2018** Ouverture du Pavillon de la danse.

2. AVEC LE PAVILLON, DE NOUVEAUX ÉLANS



UNE NOUVELLE VISIBILITÉ AU CENTRE VILLE

En trente ans, le public genevois pour la danse contemporaine s'est incroyablement développé. Curieux, fidèle et preneur des différentes actions de médiation qui lui sont proposées, ce public a également développé sa culture chorégraphique.

Rendre visibles et accessibles nos activités pour tout un chacun reste un objectif majeur. Le Pavillon de la danse jouera sur ce point un rôle essentiel : il permettra d'identifier à Genève le lieu dédié à la danse contemporaine.

LE PUBLIC DE LA DANSE

— Le public de la danse à Genève, c'est environ 47'000 spectateurs, 57 spectacles de danse différents pour un total de 191 représentations par saison.

Soit un intérêt marqué pour la danse : en moyenne sur une saison, de septembre à juin, il y a tous les deux jours, voire tous les jours un spectacle de danse présenté devant 240 personnes.

Chiffres issus du passedanse, saison 13-14 (voir page 11)

— La seule adc propose chaque saison une quinzaine de spectacles pour un total d'environ 90 représentations publiques.

UN TRAVAIL DE PROXIMITÉ AVEC LE QUARTIER

Le Pavillon s'inscrit dans un tissu culturel et éducatif dense. L'adc veillera donc à développer des projets avec le quartier : les habitants, les associations, les écoles et la maison de quartier.

Ces projets se réaliseront dans l'esprit de la Fête de la danse : cours ouverts, ateliers famille, projets participatifs, bal moderne, accès à des répétitions publiques, spectacles, ateliers, portes ouvertes, conférences, tables rondes, etc.. Les artistes programmés, genevois ou étrangers, seront également invités à réaliser des actions de proximité et de médiation soutenues par l'adc.

Le Pavillon, ouvert sur la cité, sera accueillant et s'insèrera pleinement dans la vie du quartier. Cette synergie particulière permettra de mettre en place et de consolider des liens culturels et sociaux.

Par ailleurs, on trouve à proximité du Pavillon des infrastructures culturelles emblématiques pour Genève.

Côté Eaux-Vives, le théâtre Am Stram Gram et la Nouvelle Comédie. Ces deux théâtres, voisins du Pavillon, intègrent parfois des propositions chorégraphiques dans leurs programmations théâtrales. Un temps fort autour de la danse, des collaborations, des synergies sont à imaginer et à mettre en place dans ce triangle que dessine Pavillon, Am Stram Gram et Nouvelle Comédie.

Côté Tranchées, le Musée d'Art et d'Histoire et le Conservatoire populaire de musique, danse et théâtre. Ces deux institutions sont à 5 minutes à pied du Pavillon. Des collaborations et des articulations spécifiques sont aussi à imaginer avec chacune d'elles sur ce périmètre plus serré.

PARTICULARITÉS DE LA PLACE

- La place Sturm se distingue aujourd'hui par son caractère inachevé. Elle forme la proue du plateau des Tranchées. Sur ce socle, le premier bâtiment construit est l'Eglise russe.
- Dans un contexte urbain à la fois réglementé et élégant, la place Sturm fait figure d'exception. Son aménagement très modeste la décline en regard d'autres réalisations contemporaines comme le Jardin anglais ou la promenade du Pin.
- Comme l'Eglise russe, les immeubles du plateau tournent le dos à la place, ne présentant que des faces arrières bien inférieures à celles donnant sur la rue Toepffer.
- Même s'il ne s'agit pas d'un terrain vague, le sentiment d'inachèvement est bien réel. Le Pavillon de la danse va donner à la place une identité forte. Elle ne sera plus seulement un lieu de passage, mais une véritable place publique, imaginée pour la représentation, la déambulation, la rencontre et la convivialité.
- Un aménagement léger et une végétalisation de la place permettrait d'intégrer le Pavillon dans un environnement urbain agréable. Des discussions à ce propos sont en cours.

... ET DU PAVILLON

- Le Pavillon, qui s'implante le long de la rue Charles-Sturm, permet de préserver l'unité de la place.
- Le projet respecte la position de deux platanes majeurs et maintient l'alignement principal des plantations.
- Son adaptabilité future, liée à sa flexibilité et à sa simplicité constructive et formelle en font un ouvrage aisément réutilisable dans un second cycle de vie.
- Le projet retenu répond de manière pertinente à la nature du site. Sa conception en fait un outil de travail modulable et performant.

Infos : commentaires du jury du concours d'architecture, voir sous www.ville-geneve.ch et www.adc-geneve.ch/pavillon



UN LIEU OPTIMAL POUR VOIR LA DANSE

Les espaces publics seront appropriés pour la convivialité et le développement d'actions de médiations. Ils amélioreront grandement les conditions d'accueil des spectateurs, facilitant leur rencontre avec la danse.

La jauge de 220 places permettra de voir les spectacles proposés dans de très bonnes conditions, favorisant la proximité du public avec les artistes.

Une nouveauté dans le Pavillon: une salle mixte qui permettra d'accueillir les actions de sensibilisations et de médiations pour le public, et un centre de documentation spacieux.

14X12X8: LE FORMAT JUSTE POUR TOUS

- 14 mètres de largeur (17 mètres mur à mur quand l'air de jeu est «nu»), 12 mètres de profondeur et 8 mètres de hauteur: les dimensions du plateau permettront aux compagnies genevoises de créer leurs spectacles dans un format standard et conventionnel pour une diffusion future, ce que l'actuelle salle des Eaux-Vives ne permet pas.
- Ces dimensions permettront aussi d'accueillir plus facilement les spectacles en tournée qu'actuellement aux Eaux-Vives.
- Le rapport de proximité entre la scène et la salle sera adéquat et confortable pour le public comme pour les artistes.
- NB: La jouissance du Bâtiment des forces motrices, avec une jauge de près de 1000 places (ou le Palais des Nations, selon sa destinée à moyen terme) sera requise lorsqu'il s'agira d'accueillir ponctuellement des spectacles particuliers (soit pour des questions de format exceptionnel, soit pour des questions de rapport économique).

LES PROFESSIONNELS VIVANT DE LA DANSE

- A Genève, il y a plus de 250 professionnels qui vivent de la danse.
- A l'adc et sur une saison on compte environ (genevois et autres):
 - 107 chorégraphes et danseurs
 - 118 collaborateurs artistiques rattachés à une production
- Pour la scène danse de la Fête de la musique, on dénombre en 2014 175 intervenants essentiellement genevois
- Les 3 studios de l'adc à la Maison des arts du Grütli sont occupés par près de 80 compagnies et chorégraphes genevois sur une année.

Voir le RA 2014 de l'adc
www.adc-geneve.ch/docs-utiles.html

UNE SCÈNE IDÉALE POUR LE TRAVAIL DES COMPAGNIES

Conçu pour la danse, la scène du Pavillon aura des proportions idéales, dans la longueur, la largeur et la hauteur. Son plancher sera spécialement souple et adapté à la danse. Le rapport scène-salle, la pente des gradins, le dispositif scénographique, la proximité des trois studios de danse de l'adc à la Maison des arts du Grütli, la possibilité de moduler l'espace en fonction des spectacles: l'outil offrira de nouvelles conditions de production aux compagnies de danse, mieux à même de travailler des pièces susceptibles de partir en tournée.

En trente ans, l'adc a présenté plus de 150 créations, dont beaucoup rayonnent à l'international. En plus des compagnies conventionnées, régulièrement à l'affiche de l'adc (voir ci-contre), citons d'autres créateurs inventifs: Marco Berrettini, Marie-Caroline Hominal, Jozsef Trefeli, Ioannis Mandafounis, Noemi Lapzeson, Perrine Valli ou encore Yann Marussich, régulièrement présentés. Un grand nombre de ces créateurs genevois ont une renommée internationale. Le Pavillon de la danse répondra aux exigences de ces artistes renommés.

La conception du Pavillon de la danse permettra d'envisager toutes sortes de configurations scénographiques (frontale, bi-frontale, quadri-frontale, espace libre sans gradins). Cette polyvalence de configurations répond aujourd'hui aux besoins diversifiés de la création contemporaine.

LES COMPAGNIES CONVENTIONNÉES GENEVOISES PROGRAMMÉES A L'ADC

- **Foofwa d'Imobilité / C^{ie} Neopost Foofwa**
1998 / 2002 / 2003 / 2004 / 2005 / 2006 / 2008 / 2009 / 2012 / 2014/2015
- **Cindy Van Acker / C^{ie} Greffe**
2002 / 2004 / 2006 / 2008 / 2009 / 2010 / 2011 / 2013 / 2014 / 2015
- **Laurence Yadi et Nicolas Cantillon / C^{ie} 7273**
2003 / 2004 / 2006 / 2008 / 2010 / 2013
- **Guilherme Botelho / C^{ie} Alias**
1991 / 1993 / 1994 / 1995 / 1997 / 2000 / 2002 / 2003 / 2005
- **Gilles Jobin**
1999 / 2002 / 2007 / 2008 / 2011 (2x)
- **La Ribot**
2009 / 2011 / 2014

Programmation complète de l'adc depuis 1986: www.adc-geneve.ch/saisons-passees.html

LA RELÈVE POINTE SON NEZ

Des formations préprofessionnelles se sont mises en place ces dernières années : le CFC danse de l'Ecole des arts appliqués à Genève, et le Bachelor danse de la Haute école de théâtre en Suisse romande à la Manufacture à Lausanne. Ces écoles, avec le renommé Ballet Junior de Genève, regroupent toutes volées confondues quelques 100 élèves. Si bien que, dès 2017, 30 à 35 danseurs professionnels (dont certains qui deviendront chorégraphes) vont sortir de ces filières. Les accueillir et soutenir leur développement sont des préoccupations qui nous sont chères (voir chapitre 6, «perspectives»).

Dans le Pavillon de la danse, ces jeunes danseurs trouveront non seulement une visibilité, mais aussi une émulation dynamique. Concrètement, des plages seront réservées dans la programmation saisonnière de l'adc

pour accueillir leurs spectacles. Le Pavillon s'ouvrira aussi pour les examens, les auditions, les workshops et master-classes et sera à l'écoute et en symbiose avec le développement de ces filières

Par ailleurs, l'accès aux spectacles de l'adc est facilité pour ces filières. Voir des spectacles, développer un regard critique, suivre le travail de compagnies qui, potentiellement, sont de futurs employeurs, tisser un réseau professionnel, présenter ses premiers travaux dans le cadre de la formation, tout cela fait partie de l'apprentissage du métier de danseur. L'adc participe aussi à l'effort d'accessibilité du jeune public à la danse, tant il est vrai que voir la danse appelle et entretient le désir d'embrasser une carrière de danseur.

A cet effet, le Pavillon de la danse sera un maillon essentiel dans le parcours de l'élève danseur, de sa formation initiale à sa professionnalisation.



LES PARTENARIATS ET LES COLLABORATIONS

L'adc s'inscrit dans une dynamique de réseaux locaux, régionaux, nationaux, européens et internationaux. Elle veille à poursuivre son intégration dans de nouvelles synergies ou à réaliser des partenariats significatifs pour son rayonnement et celui des artistes qu'elle introduit dans ces réseaux.

Le Pavillon de la danse lui permet d'être un interlocuteur présent, concret et de taille et de gagner en visibilité et en efficacité. Ce sont, au final, les artistes et le public qui profiteront des dynamiques que les réseaux permettent de mettre en place.

L'adc collabore systématiquement avec la Fête de la danse, le festival de la Bâtie et le festival Antigél. Le Pavillon accueillera ces manifestations.

Régulièrement, l'adc élabore des collaborations avec des partenaires du passedanse pour l'accueil de certains spectacles au Bâtiment des forces motrices – par exemple: en 2015 avec le théâtre Forum Meyrin, en 2016 avec le festival Antigél.

D'autres collaborations ont lieu de manière plus ponctuelle, en fonction des projets des uns et des autres – par exemple: avec le festival Les Créatives, le festival Electron, ou encore le festival biennal Steps du Pourcent culturel Migros.

RÉGIONAL : LE PASSEDANSE

— L'adc est l'un des partenaires fondateurs du passedanse. Depuis son origine, en 1996, le passedanse incarne la notion du «Grand Genève». Neuf scènes pluridisciplinaires, genevoises ou transfrontalières (lieux ou festivals) sont réunies. L'adc est la seule structure qui programme exclusivement de la danse.

www.passedanse.net

NATIONAL : RÉSO — RÉSEAU DANSE SUISSE

— Via le fonds des programmateurs de Reso, une quinzaine de théâtres et festivals suisses s'engagent à co-produire chaque saison trois compagnies suisses, en leur proposant des résidences de création, des ateliers de médiation ou sensibilisation, un apport de coproduction, et un engagement de représentations dans au moins 5 villes suisses.

www.reso.ch

LES JOURNÉES DE DANSE CONTEMPORAINE SUISSE

— L'adc a participé à la création en 1996 des Journées de danse contemporaine suisse, manifestation nationale et biennale. Durant quatre jours, une quinzaine de compagnies de toute la Suisse présentent leur nouvelle création au public de la région, mais également aux professionnels suisses et étrangers, notamment les directeurs et directrices de festivals ou de théâtres et les journalistes.

Sous l'égide de l'organisation nationale Reso — Réseau Danse Suisse, l'adc, en collaboration étroite avec les différents théâtres et infrastructures genevoises, accueille à Genève l'édition 2017.

www.swissdancedays.ch

INTERNATIONAL : EUROPEAN DANCEHOUSE NETWORK

— L'adc a été associée dès sa constitution en 2009 à l'European Dancehouse Network (EDN), puis à son programme spécifique de développement de la danse, Modul Dance (2009-2014). Le réseau EDN regroupe 30 Maisons de la danse, qui sont toutes des structures dédiées à la danse en Europe. Son but premier est d'initier des collaborations (échanges, coproductions, cartes blanches, mentoring, etc.) dans un cadre européen et dans des projets spécifiques.

www.modul-dance.eu et www.edn.eu

3. LA PROGRAMMATION, DES CRÉATIONS ET DES ACCUEILS

L'activité principale de l'adc consiste à élaborer une programmation de spectacles de danse. Celle-ci reflète la danse contemporaine et son évolution, en Suisse comme à l'étranger. Cette programmation se compose de 14 à 16 spectacles de danse, prioritairement contemporaine, pour un total de 80 à 90 représentations par saison. La programmation alterne créations, reprises, accueils nationaux et internationaux.

Une fois par saison, l'adc travaille autour d'un projet emblématique, rattaché à l'accueil d'un chorégraphe renommé (par exemple, Merce Cunningham, Trisha Brown, Lucinda Childs) et présenté sur le plateau du Bâtiment des forces motrices.

La programmation se déploie aussi sur la scène danse lors de la Fête de la musique, pendant trois jours, avec l'accueil d'une vingtaine de compagnies et projets genevois.



LA CRÉATION DE SPECTACLES GENEVOIS

L'adc soutient et accompagne des compagnies genevoises dans leur développement professionnel. Chaque saison, 4 à 6 projets de création sont présentés.

La scène danse accueillie lors de la Fête de la Musique et programmée par l'adc permet également de présenter des jeunes compagnies et de tisser des premiers liens avec elles, parfois féconds.

Dans le cas des créations de chorégraphes locaux, l'adc choisit des projets pertinents au niveau de l'originalité du propos et de la démarche artistique. Par ailleurs, l'adc suscite des projets, en offrant par exemples des cartes

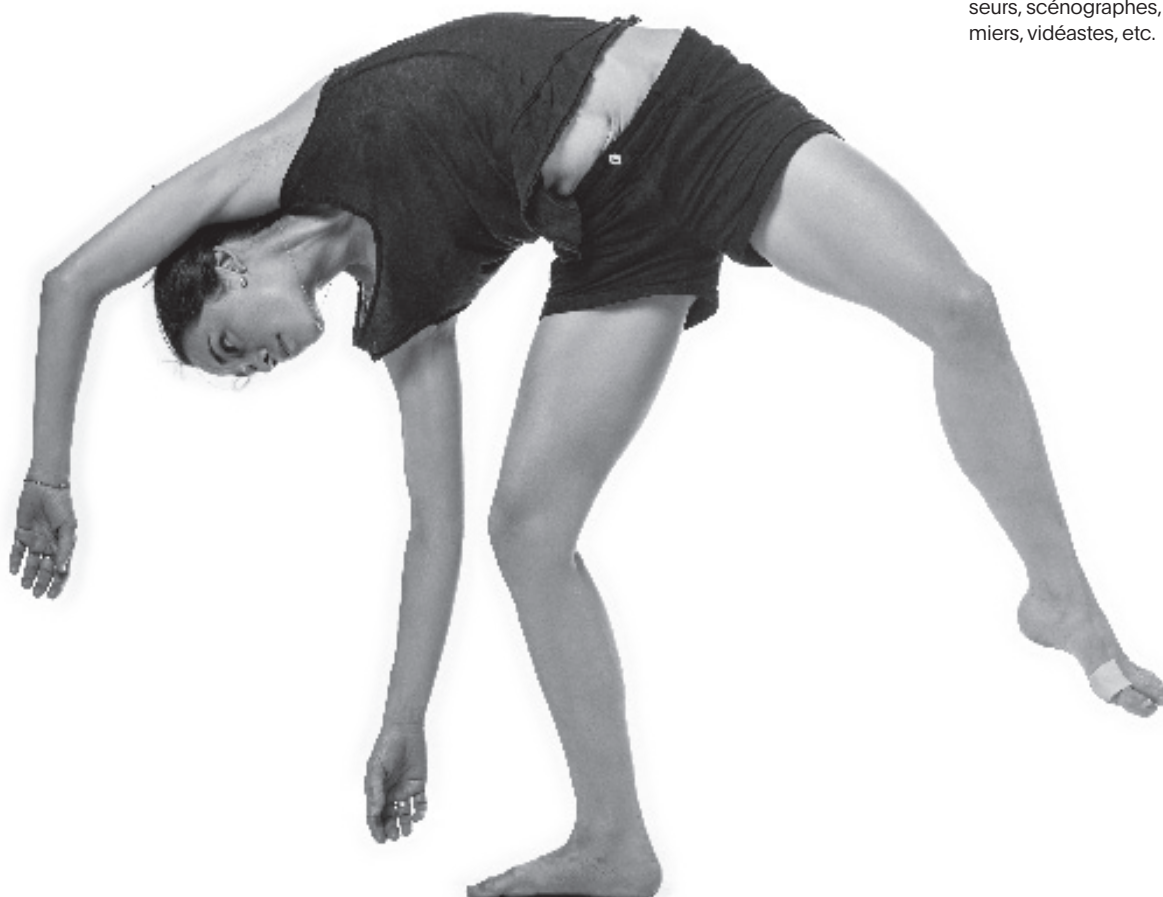
blanches à certains chorégraphes, en accompagnant des projets particuliers de chorégraphes plus émergents ou en mettant sur pied des événements ponctuels, en lien avec le contexte artistique et culturel.

D'autres théâtres et festivals ouvrent ponctuellement leurs portes à l'art chorégraphique : c'est le cas des partenaires du passedanse, mais aussi de la Comédie, du Galpon, du Théâtre du Grütli, du Point Favre, du Vélodrome, de l'Abri et de certaines maisons de quartier.

UNE CRÉATION, C'EST...

— Un spectacle produit par une compagnie genevoise et montré pour la première fois sur une scène et au public.

— A Genève, la création d'un spectacle de danse coûte entre 70'000 et 280'000 francs (selon l'analyse des coproductions de l'adc, voir p. 14). Il se prépare pendant 3 à 4 mois en studios, puis pendant 2 semaines sur le plateau du théâtre, avant d'être présenté au public et de partir en tournée. Un spectacle réunit des danseurs, scénographes, techniciens, costumiers, vidéastes, etc.



LA COPRODUCTION DES CRÉATIONS, UNE NÉCESSITÉ

L'adc est coproducteur des créations genevoises depuis 2010. A l'instar de structures équivalentes, et dans l'optique de positionner activement Genève sur la scène chorégraphique suisse et européenne, la coproduction de créations de compagnies genevoises est nécessaire.

En coproduisant, l'adc s'engage comme un véritable partenaire dans le

développement d'un projet, permet aux compagnies de boucler plus facilement leur montage financier, assure une bonne visibilité aux créations qui s'engagent ainsi dans un processus de diffusion de leur œuvre. Pour cette raison, les moyens dévolus à la coproduction doivent être adéquatement estimés en fonction du budget de création. De 2010 à 2016, c'est la part de l'Etat de Genève qui a permis à l'adc d'être coproducteur.

En plus d'un apport financier, l'adc propose aux compagnies en création plusieurs prestations essentielles: la jouissance d'un studio de danse entre 4 et 12 semaines, voire plus en fonction des projets (il y a trois studios à la Maison des Arts du Grütli qui sont gérés par l'adc et mis à disposition par la Ville

de Genève), du temps de plateau à la salle des Eaux-Vives sous forme de résidences de travail (1 à 3 semaines). L'adc planifie et produit aussi toute la communication relative à la création, met sur pied des actions de médiation et de sensibilisation pour le public et l'école, suit le processus de travail, en fonction des demandes et besoins des compagnies. Pour permettre à une création de trouver son public et d'acquérir une pleine maturité, notamment dans le but de tourner sur d'autres scènes suisses ou internationales, l'adc présente (sauf exception) chaque création pendant deux semaines.

LA PART DE COPRODUCTION DE L'ADC

- L'adc a coproduit entre 4 à 6 créations par année.
- Le budget de l'adc pour les coproduction est de 220'000 francs par année.
- L'adc s'engage de manière différente avec les compagnies conventionnées qui reçoivent déjà des fonds de la Ville et de l'Etat pour leur travail, y compris les créations. Les compagnies non-conventionnées doivent trouver à chaque création la totalité du financement de leur projet.
- Pour les projets genevois coproduits par l'adc, le soutien de la Ville de Genève et de la Loterie romande est capital dans le montage financier des coproductions genevoises indépendantes, de même que celui de la Loterie romande pour les compagnies conventionnées, comme il est possible de le constater dans l'analyse ci-contre.

ANALYSE DES COPRODUCTIONS DE L'ADC (ENTRE 2011 ET 2014)

— Coût des productions des compagnies non-conventionnées :

Une création coûte de 70'000 à 280'000 francs (budgets étudiés entre 2011 et 2014)

- L'adc, la Loterie romande et la Ville de Genève couvrent 50 à 90% du coût d'une création.
- La part de coproduction de l'adc varie de 20'000 à 70'000 francs (soit 20 à 35% du coût total)
- La part de la Ville de Genève varie de 10'000 à 40'000 francs (soit 15 à 30% du coût total)
- La part de la Loterie Romande varie de 15'000 à 40'000 francs (soit 14 à 28% du coût total)

— Coût des productions des compagnies conventionnées par la Ville, l'Etat de Genève et Pro Helvetia :

Une création coûte de 140'000 à 265'000 francs (budgets étudiés entre 2011 et 2014)

- L'adc, la Loterie romande et la Convention de soutien conjoint couvrent de 60 à 80% du coût final d'une création
- La part de coproduction de l'adc varie de 25'000 à 43'000 francs (soit de 10 à 18% du coût total)
- La part apportée par la compagnie, prise sur sa convention de soutien conjoint, varie de 69'000 à 146'000 francs (soit 37 à 62% du coût total)
- La part de la Loterie Romande varie de 15'000 à 40'000 francs (soit 6 à 15% du coût total)

LES ACCUEILS SUISSES ET INTERNATIONAUX

Le choix des compagnies accueillies se porte sur les démarches pertinentes, novatrices, et représentatives des différentes tendances de la danse contemporaine.

Les saisons misent sur la qualité et l'éclectisme. Elles pointent tout à la fois les nouveautés et les découvertes pour le public genevois. Elles ne se focalisent pas sur un genre, un style, une « famille d'artistes » en particulier, mais cherchent à montrer au public le très riche champ de la danse contempo-

raine à travers différentes démarches artistiques. Les accueils peuvent également être initiés dans le cadre de réseaux dont l'adc est membre.

L'adc accueille 7 à 10 spectacles (suisses ou internationaux) par saison dans la salle des Eaux-Vives, dont 1 à 2 de grande envergure. Elle réalise aussi un projet emblématique autour d'une figure de la danse contemporaine.

Certains projets sont réalisés par l'adc, d'autres se mettent en place grâce à l'apport de partenaires extérieurs, publics et privés. Pour l'invitation de grandes productions internationales, il est nécessaire d'exploiter le BFM (qui a une jauge de près de 1000 places) comme outil complémentaire au Pavillon de la danse (dont la jauge est de 220 places).

La saison de l'adc, dans le Pavillon, comprendra des moments de programmation et d'activités qui ouvrent les portes du Pavillon à d'autres styles de danse que la danse contemporaine: hip-hop, flamenco, salsa, danses traditionnelles et populaires, etc.



LA REPRISE

Pour favoriser la constitution d'un patrimoine genevois de la danse contemporaine, pour le faire connaître au public genevois et le repositionner dans les réseaux suisses et étrangers, il est nécessaire d'envisager que certains spectacles genevois significatifs puissent être repris.

La question du répertoire et du patrimoine varie selon qu'il s'agit de la danse classique ou contemporaine. Si la conservation des œuvres et leur transmission semblent évidentes dans le contexte du ballet, elles n'ont pas la

même urgence dans le contexte contemporain. Pourtant, avec le temps, est né chez certains artistes le besoin de se confronter à des œuvres anciennes et de s'inscrire dans l'histoire de la danse.

La danse contemporaine genevoise a aujourd'hui plus de trente ans. Elle a donc son histoire et a de ce fait constitué un répertoire consistant. Lorsque des pièces sont très demandées par les programmeurs et tournent longtemps, elles finissent par devenir des spectacles de répertoire qu'il faut transmettre en permanence à de nouveaux interprètes.

Les reprises demandent donc aux chorégraphes de retravailler leur pièce

et de les transmettre souvent à une nouvelle distribution, ce qui signifie du temps et des moyens financiers. Les reprises que l'adc présente à la salle des Eaux-Vives ont été financées jusqu'à présent par le fond de coproduction des créations locales.



4. MÉDIATION, SENSIBILISATION ET MESURES D'ACCÈS

La médiation est au coeur de notre action. Ce travail est en effet fondamental, non seulement pour notre public, mais aussi pour sensibiliser des populations différentes et nouvelles à la danse contemporaine.

Afin de mieux préparer ces publics à recevoir un spectacle de danse contemporaine, il existe aujourd'hui une grande diversité de méthodes. L'adc suit et participe activement aux ateliers consacrés aux nouvelles approches de médiation dans le domaine des arts vivants, ateliers qui sont proposés au niveau national.

Les activités de médiation sont développées pour s'adapter au mieux à chacune des populations approchées – les adolescents, les aînés, les personnes à mobilité réduite, les migrants, etc. Ce travail nécessite de la réflexion et du temps : il faut rencontrer les personnes relais dans les différentes institutions (DIP, AGEF, UOG...), mais aussi dans les associations (Maisons de quartier, Uni3, Centre d'accueils...), et tisser à long terme un réel échange et des liens serrés autour de la création chorégraphique.



UNE PALETTE D'ACTIVITÉS VARIÉES

Toutes les activités de médiation et de sensibilisation se déploient sur un large spectre afin de répondre aux besoins variés des populations, des novices aux curieux insatiables.

La médiation : les ateliers de spectateurs, les rencontres public-artistes, l'accès aux périodes de création, les spectacles accompagnés sont des activités déjà pratiquées et que vont se développer plus encore. Aujourd'hui, en raison d'un cruel manque d'espace,

il est souvent difficile de concilier la circulation des artistes et les activités de médiation. Le Pavillon offrira cet avantage considérable : une salle mixte dédiée à ces activités.

Afin d'élargir les horizons de ces publics, l'adc travaillera aussi en réseau avec d'autres structures culturelles pour dynamiser sa réflexion en matière de médiation, mais aussi pour favoriser la circulation des spectateurs et enrichir leurs connaissances artistiques.

La sensibilisation : la scène danse de la Fête de la musique, la collaboration avec la Fête de la danse, les présentations de films et conférences autour d'un artiste ou d'une œuvre, le Journal de l'adc, la politique des ambassadeurs de l'adc, les bus en-cas

pour voir des spectacles hors de Genève sont des actions de sensibilisation qui vont se poursuivre ou s'adapter en fonction du contexte culturel.

Les mesures d'accès : l'accès facilité pour les danseurs en formation, pour les élèves de l'UOG ou pour les associations du quartier sont des mesures d'accès et d'encouragement, à développer en regard de l'implantation du Pavillon et du quartier.

EN 2015, IL Y A EU...

Médiation :

- 1 Pleins feux pour un public adolescent (voir détails ci-contre)
- 2 Par quatre chemins (voir détails ci-contre)
- 11 ateliers du spectateur (voir détails ci-contre)

Sensibilisation :

- La Fête de la danse, dont l'adc est l'un des fidèles partenaires (touche environ 10'000 personnes)
- La scène danse de la Fête de la musique (touche environ 12'000 personnes)
- 2 bus en-cas (environ 90 personnes)
- 8 ambassadeurs de l'adc (accompagnent environ 200 personnes nouvelles à l'adc)
- 14 rencontres public-artistes (après les représentations du jeudi soir)
- 3 éditions du Journal de l'adc

PLEIN FEUX POUR UN PUBLIC ADOLESCENT

Une initiation à la création chorégraphique par une sensibilisation à l'espace scénique, le temps d'un mercredi après-midi, suivi du spectacle.

Objectifs :

- l'immersion d'adolescents dans le processus créatif
- l'échange théorique et pratique avec des professionnels du monde du spectacle
- la mise en valeur du travail collectif
- la réception d'un spectacle autrement

Pour être en contact et solliciter des jeunes susceptibles d'être intéressés par ce genre d'activité, l'adc collabore avec plusieurs structures fréquentées par des adolescents : la FASE, la Fondation genevoise pour l'animation socioculturelle qui regroupe les centres de loisirs et les maisons de quartier du Canton de Genève, mais également l'association Astural qui mène des actions éducatives et pédagogico-thérapeutiques, l'association Agapé et aussi la FOJ, la Fondation officielle de la jeunesse.

PAR QUATRE CHEMINS

Une déambulation inspirée par une pièce en gestation d'un artiste. Le temps d'un samedi après-midi et en collaboration avec le Théâtre de l'Usine.

Objectifs :

- se pencher pleinement sur une création contemporaine
- ouvrir au public les portes de works in progress
- créer des passerelles avec d'autres structures culturelles
- multiplier les entrées, attiser les curiosités et élargir les ramifications entre plusieurs disciplines artistiques.

ATELIERS DES SPECTATEURS

En lien avec une dizaine de spectacles de la saison, l'adc propose aux spectateurs des ateliers du regard, des ateliers d'écriture, des ateliers corporels et des ateliers des sens, en lien avec une œuvre chorégraphique.

Objectifs :

- démocratiser la culture
- partager ensemble le désir de savoir
- mettre en commun ses opinions, enrichies du « goût des autres »
- considérer la culture chorégraphique comme un support à la construction de soi

UN JOURNAL ET UN CENTRE DE DOCUMENTATION

L'adc publie un journal depuis 1993, à raison de trois opus par année. Depuis sa création, ses objectifs sont constants, déclinés au travers de rubriques qui évoluent: le journal vise à développer un discours sur la danse qui soit compréhensible pour tous, adressé à chaque lecteur ou spectateur intéressé par la danse contemporaine. Soit vulgariser le discours tout en traversant les enjeux de l'art chorégraphique.

Chaque numéro comprend une quarantaine de pages. Ils s'appuient sur les activités de l'adc, mais s'ouvrent à partir de là sur des problématiques esthétiques, sociétales ou politiques beaucoup plus vastes. Gratuit, tiré à 8'500 exemplaires, envoyé à près de 6'000 abonnés, le journal est un outil de promotion autant que de réflexion. Il est lu et consulté largement au-delà des frontières helvétiques, notamment en France et en Belgique. Et régulièrement salué ou cité dans d'autres revues de danse.

Il convient de souligner aussi la longévité de cette tribune chorégraphique: il est tout à fait rare, peut-être même unique, de voir une publication centrée sur la danse tenir son cap sur une période de 20 ans, sans interruption.

La vie des œuvres doit s'envisager largement. Considérer la valeur patrimoniale de l'art chorégraphique genevois, c'est aussi porter une attention particulière aux différents documents qui la constitue, imprimés et numériques. Le travail de l'adc se porte d'un côté sur la conservation de l'existant, de l'autre sur la constitution du patrimoine.

Depuis 2007, l'adc met à disposition du public son centre de documentation, constitué de plus de 1000 publications et supports visuels. Les professionnels et les étudiants sont les utilisateurs les plus réguliers. Le catalogue du centre de documentation est consultable sur le site internet de l'adc.

Si le centre de documentation est continuellement alimenté par de nouvelles acquisitions, une réflexion doit être conduite concernant l'exhaustivité et l'archivage des supports visuels des artistes genevois.





5. LA GOUVERNANCE : UNE STRUCTURE ASSOCIATIVE

L / Association pour la Danse Contemporaine (ADC) est une association à but non lucratif.

L'Assemblée Générale est l'organe suprême de l'association qui, conformément à ses statuts, délègue au Comité une partie de ses compétences. Le comité a adopté un Règlement interne qui précise les tâches et compétences des organes de l'association.

La gestion opérationnelle est intégralement déléguée à l'équipe de direction de l'adc, en la personne de son directeur et de son administratrice, sous réserve des tâches inaliénables au comité.

Au départ du directeur et/ou de l'administratrice actuels, les procédures seront les suivantes : le poste de directeur/

trice fera l'objet d'une mise au concours public. L'organisation et l'établissement du règlement du concours (validé par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève) seront sous la responsabilité de l'ADC. De plus, un jury sera constitué, qui émettra un préavis à l'intention du comité. La composition de ce jury comprendra des membres de l'ADC, ainsi que deux experts extérieurs, l'un nommé par l'ADC, l'autre par le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève. Le Département de la culture et du sport de la Ville de Genève se réserve le droit de refuser la candidature retenue par le comité. L'engagement de l'administrateur/trice sera du ressort du seul comité.

Les autres collaborateurs sont engagés par la direction, le personnel intermittent

technique l'est par la direction technique. Le personnel permanent est au bénéfice d'un contrat à durée indéterminée.

Le comité de l'adc est bénévole, il est le garant du bon fonctionnement de l'association dans le cadre des règles établies. Il a notamment pour mission de vérifier :

- que les buts de l'association soient observés,
- que les activités soient dynamiques,
- que les projets évoluent,
- que les conventions de subventionnement soient respectées.

L'évolution de l'adc, depuis sa création en 1986, a été possible grâce à son autonomie, à l'implication et l'enthousiasme sans faille de son équipe, de son comité et des membres de son Assemblée Générale.

QUI NOUS SOMMES :

Le comité de l'adc :

Michèle Pralong (présidente),
Tamara Bacci, Prisca Harsch,
Sean Wood, Jeanne Pont,
Lina Rodriguez, Marie-Pierre
Theubet, Anne Vonèche

Les permanents de l'adc

Claude Ratzé directeur (100%)
Nicole Simon-Vermot
administratrice (75%)
Anne Davier collaboratrice artis-
tique, rédactrice en chef du journal
de l'adc (80%)
Lydia Pilatrino, assistante
administrative (80%)
Cécile Simonet, attachée de
presse, chargée de promotion et
du développement du public (70%)
Christophe Bollondi, directeur
technique (100%)

Saadia Battola, entretien Salle
des Eaux-Vives, (25%)

Fatima Ribeiro, entretien Studios
de l'adc, Maison des Arts du Grütli
(25%)

EN BREF, L'ADC C'EST, EN 2015...

Des subventions Ville et Etat de Genève
de 1'356'200 francs (y compris les pres-
tations natures) et un apport via les re-
cettes et partenariats de 412'000 francs.

- 8 permanents
- 30 techniciens intermittents
- 40 collaborateurs ponctuels (billet-
terie, rédacteurs journal, médiation,
bar, etc)
- 3 studios de répétitions à la Maison
des Arts du Grütli fréquentés par
une soixantaine d'utilisateurs

- 13 spectacles par saison dans la
salle des Eaux-Vives et 1 à 3 hors-
les-murs sur le plateau du BFM
- 80 à 90 représentations par saison
- 340 jours d'occupation du plateau
par saison
- une scène de la danse lors de la
Fête de la musique en juin
- 3 Journaux par saison
- 1 Centre de documentation
- des activités de médiation et de
sensibilisation
- une participation au passedanse
- une inscription dans les principaux
réseaux de danse suisses
et internationaux
- des collaborations avec le CFC
danse, le Ballet Junior, La Manufac-
ture de Lausanne, La Bâtie-Festival
de Genève, le Festival Antigél, le
passedanse, la Fête de la danse,
etc.

6. PERSPECTIVES : QUATRE PROPOSITIONS

L'adc dans le Pavillon de la danse, c'est à la fois une histoire qui se poursuit et un nouveau chapitre qui s'écrit. Genève pourra dorénavant s'envisager avec cette nouvelle structure, qui accompagnera le développement de la danse sur le territoire.

Ces quatre propositions sont autant d'accents nouveaux par rapport à ce que réalise à ce jour l'adc. Elles ouvrent des perspectives et permettent d'élaborer quelques pistes fructueuses pour le développement du Pavillon et de la danse.



1. LA NÉCESSITÉ DE LA COPRODUCTION NATIONALE ET INTERNATIONALE

La coproduction internationale consolide les liens tissés dans les réseaux régionaux, suisses et étrangers, favorise la circulation et les échanges entre les artistes genevois et étrangers et positionne l'adc comme un interlocuteur sérieux et de choix. La coproduction internationale, mais également nationale, est aujourd'hui une pratique usuelle. Elle est en effet

nécessaire dans les domaines des arts de la scène pour donner naissance à un spectacle. La Bâtie - Festival de Genève, la Comédie de Genève ou encore le Théâtre Vidy Lausanne, pour ne citer qu'eux, sont depuis longtemps déjà coproducteurs de projets nationaux et internationaux.

L'adc est engagée activement dans des réseaux nationaux et internationaux, où elle travaille pour la diffusion de compagnies genevoises en Suisse et à l'étranger, les aidant ainsi à intégrer les « circuits » professionnels en dehors de nos frontières. Aujourd'hui, l'adc est appelée à entrer de plain-pied dans la dynamique de coproduction internationale. Plusieurs partenaires (institutions culturelles dans le domaine de la danse, collectivités publiques, mé-

cènes, compagnies lorsqu'elles ont une convention) participent financièrement par une répartition équitable à une création chorégraphique. Chacun de ces partenaires met en commun ses compétences artistiques et administratives et ses moyens (plateau, matériel technique, communication, etc.), pour assurer la qualité de la production et de la diffusion du spectacle.

2. ACCOMPAGNER L'ÉMERGENCE

Dès 2017, de nouveaux danseurs et chorégraphes vont sortir de la HETSR de Lausanne, s'ajoutant aux jeunes du CFC danse de Genève, du Conservatoire et du Ballet Junior. Le vivier est bien là et la relève semble assurée. Cette émergence doit toutefois pouvoir trouver sa place. Le Pavillon doit pouvoir leur offrir des espaces de travail et un accompagnement. Ceci pour leur permettre de creuser des axes de recherche contemporains et singuliers, d'approfondir leur connaissance et renforcer leur langage propre.

Ce travail prend son sens et sa force dans une mise en lien des artistes en résidence avec des structures cousines de l'adc dans leur conception du soutien et de l'accompagnement. Pour les apports en formation continue, les partenariats sont déjà tissés avec les Rencontres professionnelles de Genève. Pour la mise à disposition d'espaces de travail, les trois studios du

Grütli, gérés par l'adc, complètent le programme du Pavillon. D'autres studios de danse sont à proximité (à L'Abri – espace culturel pour jeunes talents, au Conservatoire populaire).

En ce qui concerne l'implication concrète dans le travail de recherche des jeunes artistes, il s'agit d'apporter une expertise et de favoriser un dialogue réel avec les chorégraphes sur leurs enjeux de recherche et leurs questionnements. Les protocoles de sélection puis d'accompagnement et de soutien sont encore à définir.

Les projets développés sont présentés au Pavillon, sous la forme d'étapes de travail et/ou de création, répartis sur l'ensemble de la saison ou concentrés sur un temps fort autour de l'émergence. Ce travail se réalise en partenariat avec Pro Helvetia pour qui la promotion de la relève fait partie des tâches prioritaires. D'autres partenaires sont à trouver.

3. MISE EN PLACE DE RÉSIDENCES

Les résidences sont des incubateurs chorégraphiques. Elles permettent à un artiste de réaliser son travail dans les meilleures conditions possibles. Les créations chorégraphiques se réalisent en effet par le biais de résidences et il n'est pas rare de cumuler deux, trois voire quatre résidences de création pour faire aboutir, en deux ou trois mois, un travail. Souvent, la structure qui accueille un artiste en résidence est également coproducteur de la pièce.

Le Pavillon imagine développer ces résidences qui consistent en un encadrement technique et administratif, ainsi qu'en la mise à disposition d'espaces de travail (dans les studios de

l'adc au Grütli – à négocier en fonction de la disponibilité et des degrés de priorités, ou sur le plateau même du Pavillon). En dialogue permanent avec la structure, les artistes ont la possibilité de montrer leur travail en cours à un public pour l'éprouver. Les artistes en résidence, suisses et étrangers, sont en lien avec les danseurs et chorégraphes locaux. Ils permettent également de développer un certain nombre d'actions de médiation, par exemple en invitant le public dans le processus et le développement de leur projet.

En ce qui concerne le logement des artistes en résidence, le Pavillon n'a pas d'appartements, mais l'adc est en lien avec la Maison Baron, qui offre des possibilités de logements à des artistes en résidence. L'adc s'inscrit dans le réseau suisse (Reso) et européen (EDN) pour le développement de ces résidences.



4. DÉVELOPPER LA RECHERCHE PRATIQUE ET THÉORIQUE



Depuis près de quinze ans, la mise en œuvre du processus de Bologne, qui vise au rapprochement des systèmes d'enseignement supérieur européens, invite notamment les Écoles supérieures d'art et les universités à coopérer. Le Pavillon de la danse devrait trouver sa place dans le maillage de ces formations et synergies supérieures développées en Suisse, en soutenant et encourageant des projets qui articulent recherche pratiques et théoriques.

En Suisse, la recherche en danse est encore peu développée par rapport à la France. L'Institut des sciences du théâtre de Berne, par exemple, propose un bachelor ou master en sciences du théâtre ou de la danse. Ces cursus académiques rattachés aux arts de la scène sont appelés à se déployer dans le futur, notamment grâce aux dynamiques de formations professionnelles en danse mises en place dans les hautes écoles.

Bon nombre de danseurs et chorégraphes se positionnent comme créateur autant que comme chercheur. Leurs ateliers sont des laboratoires, ils collaborent de plus en plus fréquemment avec des disciplines parfois éloignées du milieu de l'art. Ces passerelles entre la pratique et la théorie sont susceptibles de cerner différemment les pratiques artistiques et ambitionnent également de produire des connaissances d'un nouvel ordre.

Les résidences de recherche et de création des chorégraphes dans le Pavillon pourront se développer aussi dans ce sens-là. Pour le public, il s'agira de mettre en place une porosité qui lui permettra d'entrer aussi, s'il le souhaite, dans ces processus. Chercheurs, sociologues, auteurs, artistes, public pourront se rencontrer et partager leurs expériences et leurs pratiques, dans le but d'ancrer la recherche chorégraphique dans un contexte plus élargi.

Le centre de documentation de l'adc, la HEAD à Genève, la Collection suisse de la danse à Lausanne et Zurich, l'Institut de Berne, la ZHdK et Reso – réseau danse suisse à Zurich sont autant de lieux ressources et de partenariats possibles qui peuvent soutenir ce développement.

Dans les années 80, la danse contemporaine à Genève, peu présente jusqu'alors, sort en quelque sorte du bois. Reconnaisant sa qualité et son potentiel, les pouvoirs publics amorcent les débuts d'un soutien qui ira croissant au fil des ans. L'adc, fondée en 1986, pose les bases solides d'une structuration de cet art.

Les années 90 consolident l'inscription de la danse contemporaine à Genève. Le milieu chorégraphique comme le public se développent et les pouvoirs publics accompagnent encore ce mouvement. Mais sans toit, sans un lieu qui lui soit spécifiquement dédié, la danse reste marginale en regard des autres domaines artistiques.

Les années 2000 sont celles d'un développement fort de la danse, avec une volonté politique affirmée sur un plan fédéral d'un soutien renforcé pour cet art. Le Projet danse, porté par les pouvoirs publics fédéraux, cantonaux et municipaux et par tout le milieu de la danse, articule une politique ambitieuse pour le développement de la danse. Genève participe à cet élan, renforce son soutien et devient un pôle d'excellence de la danse contemporaine en Suisse.

Au tournant des années 2010, la danse contemporaine n'appartient plus à un petit groupe d'aficionados. Elle est devenue populaire, elle peut concerner toutes les couches de notre société et toutes les populations. Elle touche directement au statut du corps et demeure à nos yeux un art intimement lié à la société et à son évolution.

Que de chemin parcouru en trente ans! Ce qui reste à faire est pourtant immense... A Genève, il y a eu plusieurs opportunités de créer un lieu pour la danse, toutes avortées. Le projet du Pavillon de la danse s'inscrit dans la suite d'un développement manifeste. Emblématique, pratique et nécessaire, il se consacrera à la dissémination de la danse, à Genève et au-delà. Mais surtout, le Pavillon ne vient pas seulement combler un vide; il vient saluer la danse et les promesses solides que cette discipline compte tenir à l'avenir.

